



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

ACCUEIL DES LAURÉATS DE CONCOURS

UNC - MERCREDI 28 AOÛT 2024



Notre école, faisons-la ensemble

DÉROULÉ DE LA MATINÉE

**8h15 Temps de
présentation et d'accueil :**

Madame la présidente de
l'UNC

Monsieur le Vice-Recteur

Présentation des
représentants de
l'administration et des
représentants des filières
de l'INSPÉ

8h45 Les interventions :

Les différents types de
stagiaires, les modalités
de leur formation,
l'affectation : Margot LE
ROUX

Le planning et les
contenus de la formation à
l'INSPÉ suivant les
stagiaires - Stéphane
MINVIELLE

Droits et obligations du
fonctionnaire du Service
Public d'Éducation -
Francis MODÉLAN

**10h45 Les interventions
(suite) :**

Évaluation et titularisation
- Laurent CHARDON

Quelques chiffres sur
l'enseignement en
Nouvelle-Calédonie -
David BROUSTET

Questions diverses



Accueil par madame la présidente de l'UNC



Accueil par monsieur le Vice-Recteur



Présentation des représentants de l'administration et des représentants des filières de l'INSPÉ



Les différents types de stagiaires, les modalités de leur formation, l'affectation

Margot LE ROUX

L'organisation de l'année de stage

du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

➤ Date de nomination : 01/09/2024

Le procès verbal d'installation doit être signé le lundi 2 septembre 2024 en établissement.

➤ Le statut de stagiaire

✓ Réussite concours de l'Éducation nationale

✓ Une année probatoire : alternance mise en situation professionnelle/formation

- **La formation** : l'ensemble des stagiaires bénéficie d'un parcours de formation adapté prenant en compte les parcours universitaire et professionnel antérieurs.
- **Les modalités de stage** : à temps partiel ou à temps plein en établissement
- **L'affectation en établissement** : décidée en fonction des possibilités de postes dans la discipline et en concertation avec le corps d'inspection
- **Le tutorat** : chaque stagiaire se voit désigner un tuteur : il apporte tout au long de l'année conseil et assistance, sur la base de son expérience.

➤ **Le classement**

Il interviendra au plus tôt au mois de novembre avec un effet rétroactif à compter du 01/09/2024

Seront pris en compte les justificatifs fournis lors de la constitution de votre dossier administratif

Le classement s'effectue conformément aux dispositions du décret du 5 décembre 1951 modifié.

➤ **La rémunération**

Quelle que soit la quotité d'affectation les stagiaires bénéficient d'un traitement à taux complet

Dépôt des dossiers sur la plateforme informatisée du vice-rectorat : <https://madnc.ac-noumea.nc>

Stagiaires à temps partiel

1 ^{ère} période de stage : 01/09/2024 – 31/01/2025	2 nd période de stage : 01/02/2025 – 31/08/2025
<ul style="list-style-type: none">- 6h/semaine en pratique accompagnée dans la classe du tuteur (lundi matin, jeudi après-midi et vendredi matin)- Formation à l'INSPE	<ul style="list-style-type: none">- 12h/semaine en responsabilité devant élèves (lundi matin, mardi après-midi, jeudi et vendredi matin)- Formation à l'INSPE

Stagiaires à temps complet titulaires d'un MEEF

1^{ère} période de stage : 01/09/2024 – 31/01/2025	2^e période de stage : 01/02/2025– 31/08/2025
<ul style="list-style-type: none"> - 18h/semaine en responsabilité devant élèves - 2 regroupements à l'INSPE 	<ul style="list-style-type: none"> - 18h/semaine en responsabilité devant élèves - 3 regroupements à l'INSPE

1^e période de stage		2^e période de stage	
Regroupement 1	14 au 16 octobre 2024	Regroupement 3	10 au 12 février 2025
Regroupement 2	2 au 4 décembre 2024	Regroupement 4	21 au 23 avril 2025
		Regroupement 5	9 au 13 juin 2025

Stagiaires à temps complet non titulaires d'un MEEF

1^{ère} période de stage : 01/09/2024 – 31/01/2025	2^e période de stage : 01/02/2025– 31/08/2025
<ul style="list-style-type: none"> - 18h/semaine en responsabilité devant élèves - 2 regroupements à l'INSPE 	<ul style="list-style-type: none"> - 18h/semaine en responsabilité devant élèves - 3 regroupements à l'INSPE

1^e période de stage		2^e période de stage	
Regroupement 1	14 au 18 octobre 2024	Regroupement 3	10 au 12 février 2025
Regroupement 2	2 au 6 décembre 2024	Regroupement 4	21 au 25 avril 2025
		Regroupement 5	9 au 13 juin 2025

L'objectif de l'année de stage étant de permettre aux stagiaires de se former :

- pas de fonction de professeur principal, ni d'heures supplémentaires
- pas d'activité à titre accessoire (cumul d'activités)

Dans le cadre du suivi administratif des stagiaires les chefs d'établissement et l'INSPE communiquent à la division des personnels enseignants tout évènement de nature à interrompre la durée réglementaire de stage (absences injustifiées, maladie, maternité etc...).

Modalités d'évaluation et de titularisation

Référence : note de service ministérielle publiée au bulletin officiel n°27 du 6 juillet 2023

- Stagiaires dont l'évaluation est soumise au jury académique
- Stagiaires dont l'évaluation n'est pas soumise au jury académique

Le vice-recteur titularise ou, selon les cas, renouvelle, prolonge le stage.

Le ministre licencie ou réintègre dans le corps d'origine.

Étapes signalées pour l'affectation dans l'enseignement public

Réussite au concours



Accueil : 28/29/30 août 2024



Date de nomination : 1^{er} septembre 2024



Novembre 2024 → Participation au mouvement Inter-académique afin d'obtenir une académie de rattachement à compter du 1^{er} septembre 2025



Pré-rentree scolaire : 14 février 2025



Mars 2025 → Participation au mouvement intra-académique pour choisir un établissement dans l'académie obtenue à l'issue du mouvement inter-académique.

Avril 2025 → Participation au mouvement extra-territorial (SIAT) pour demander une mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie pour la rentrée scolaire 2026.



Août 2025 : évaluation de l'aptitude à la titularisation



1^{er} septembre 2025 : Titularisation

La communication

La communication entre le vice-rectorat et les stagiaires se fait exclusivement par courrier électronique à l'adresse de messagerie professionnelle :

prenom.nom@ac-noumea.nc

Accès au webmail : <http://webmail.ac-noumea.nc>

Nom d'utilisateur : première lettre du prénom, suivie du nom

Mot de passe : initialement votre NUMEN en majuscule

Organigramme du vice-rectorat : <https://www.ac-noumea.nc>

Accueil > Vice Rectorat > Présentation du Vice-Rectorat > Organigramme

Division des personnels enseignants

ce.dpe@ac-noumea.nc

26.61.07



Le planning et les contenus de la formation à l'INSPÉ suivant les stagiaires

Stéphane MINVIELLE



Droits et obligations du fonctionnaire du Service Public d'Éducation

Francis MODÉРАН

Le Cadre général de la fonction publique confère des droits :

- Liberté d'opinion politique , philosophique, religieuse
- Liberté d'expression
- Droit syndical et de grève
- Droit à la formation professionnelle
- Droit à rémunération après constat de service fait
- Droit à congés
- Droit à la protection juridique et fonctionnelle

Le Cadre général de la fonction publique impose des obligations

Dignité Impartialité Intégrité Probité

- Obligation de Secret Professionnel
- Obligation de Discrétion Professionnelle
- Obligation d'Information au Public
- Obligation d'Effectuer les Missions Confiées
- Obligation d'Obéissance Hiérarchique
- Obligation de Neutralité
- Obligation de Réserve
- Obligation de Respect des Règles de Cumul d'Activité

Le Service Public d'Education impose des devoirs

Devoir de transmission des valeurs de la République

- Liberté-Egalité-Fraternité
- Principes de la Vie démocratique
- Refus de toutes les discriminations
- Citoyenneté-Tolérance-Respect

Le Service Public d'Education impose des devoirs

Devoir de transmission des valeurs de l'Ecole Républicaine

- Liberté de l'Enseignement
- Gratuité de l'Education
- Neutralité et Laïcité
- Obligation Scolaire et Droit à la Scolarisation
- Culture de l'Engagement.

Le Service Public d'Education impose des devoirs

Devoir d'exemplarité :

- Ponctualité , Assiduité
- Respect du Règlement Intérieur
- Registres de Langage et de communication
- Posture et tenue
- Cohérence et continuité
- Ecoute et Bienveillance

Que ceux-ci soient bons ou mauvais, l'élève trouve en les postures de ses référents les exemples qui vont contribuer à le construire.

Chaque adulte, plus encore, chaque enseignant, doit avoir une haute idée de son exemplarité.



PAUSE

REPRISE DES INTERVENTIONS À 10H45



Évaluation et titularisation

Laurent CHARDON



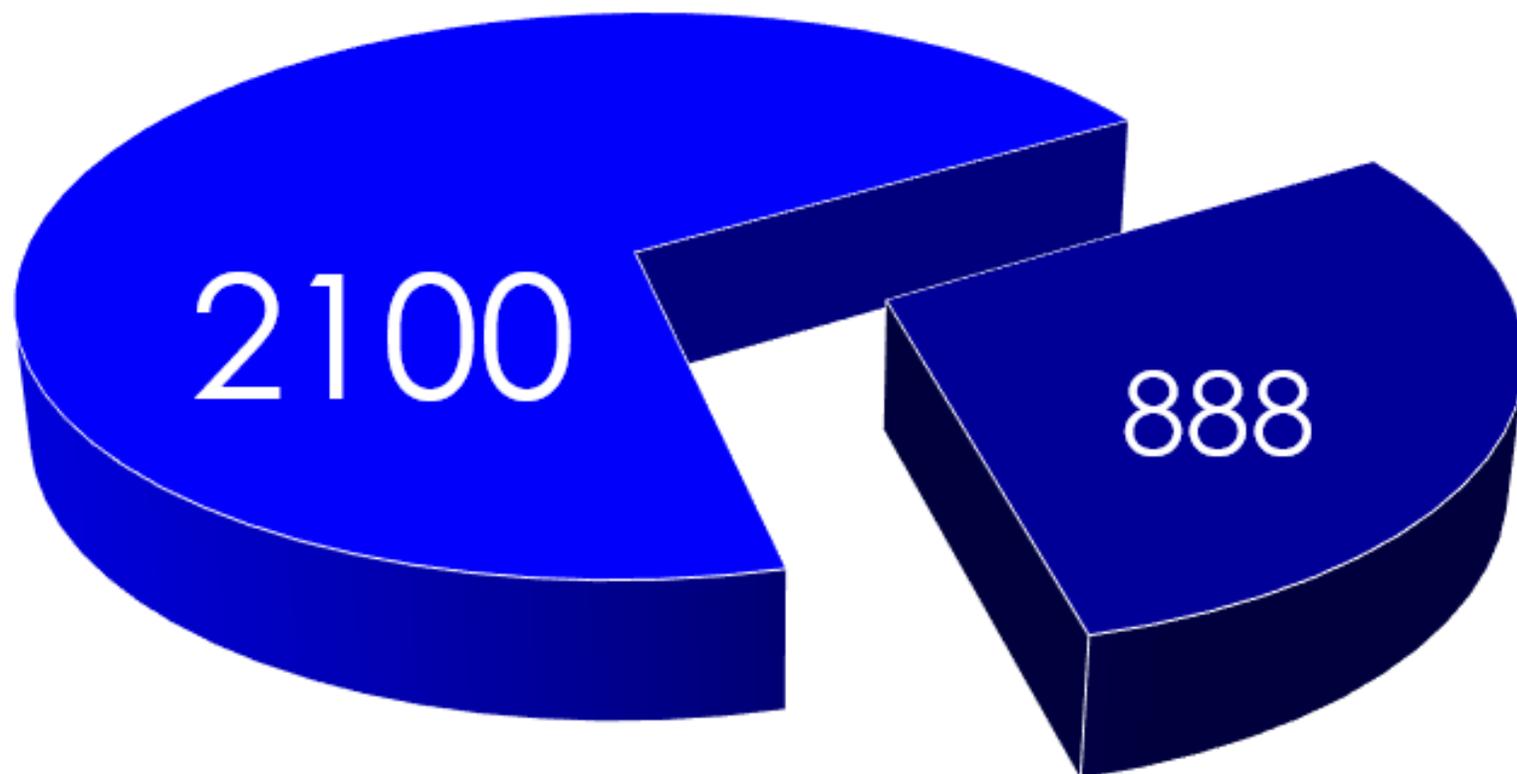
  
**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**
**DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**



suivi et évaluation des professeurs fonctionnaires stagiaires

2024-2025

*données sur les personnels **2nd degré** (public + privé) :*



Nouvelle-Calédonie : **2988** professeurs

29% enseignement confessionnel,

71% enseignement public.

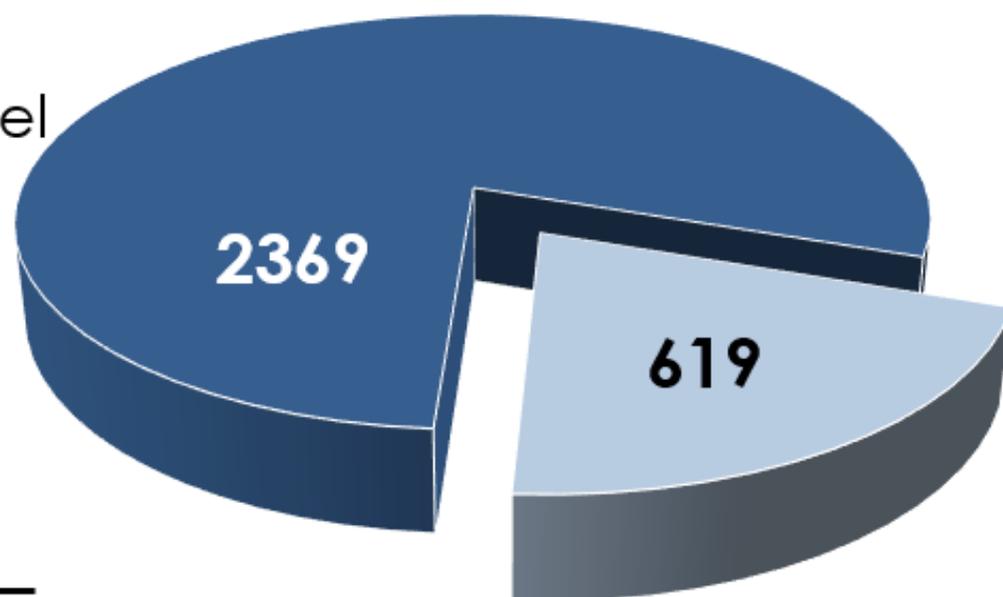
*données sur les personnels **2nd degré** (public + privé) :*

21% de contractuels

29% enseignement confessionnel

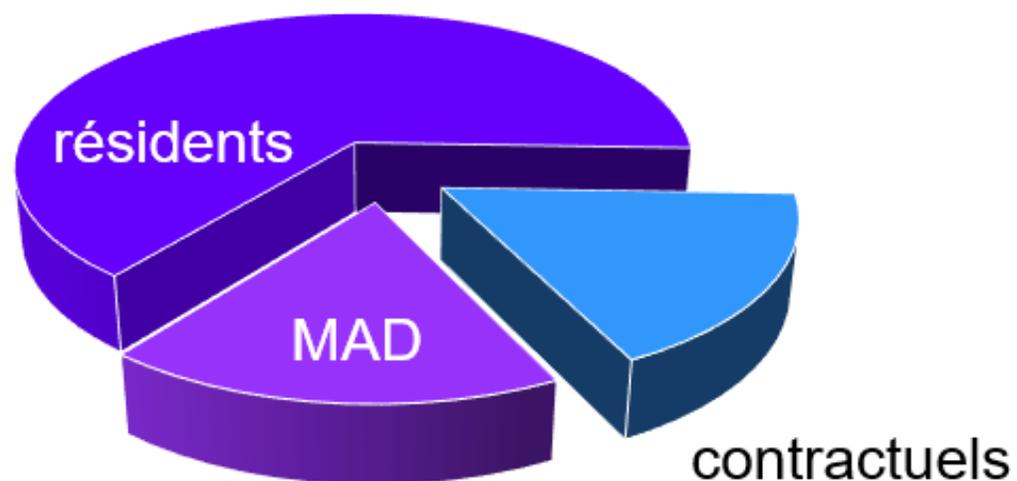
17% enseignement public

23% métropole

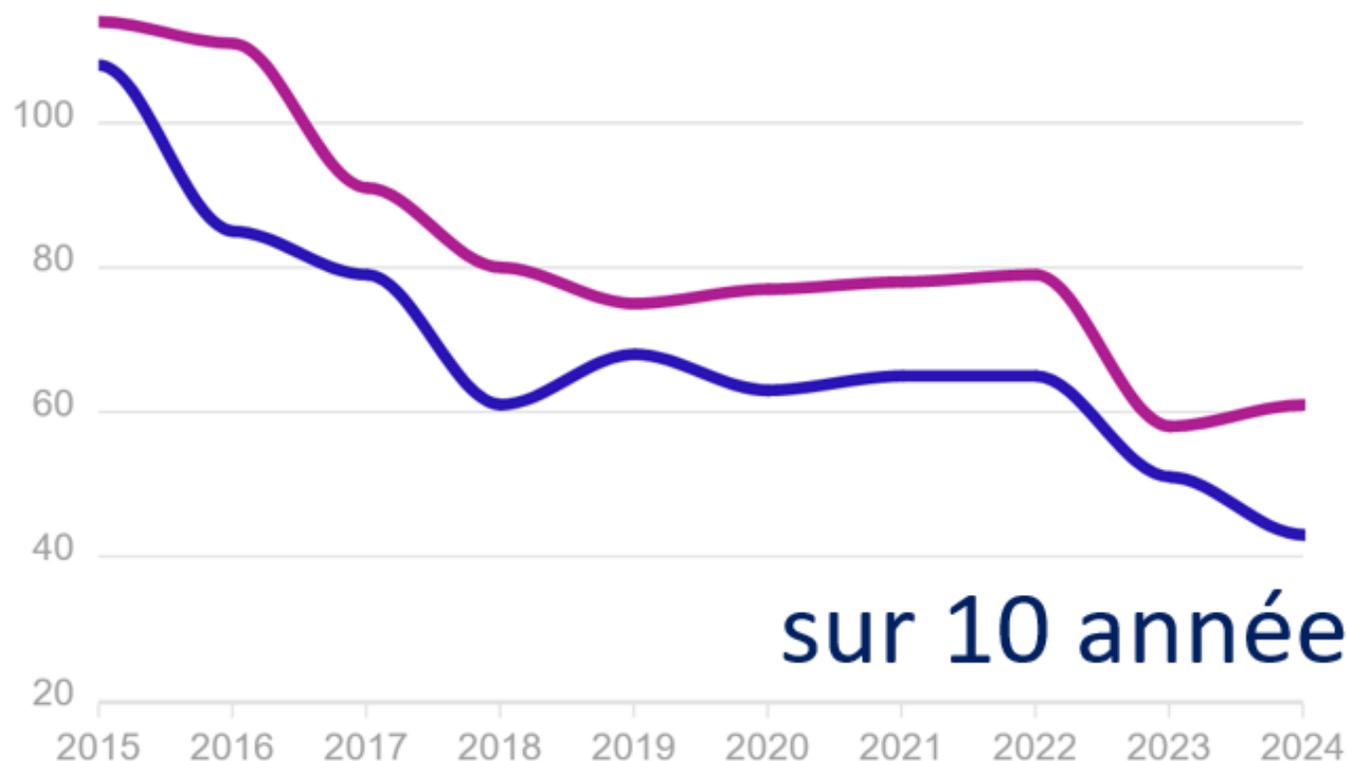


personnels VR-DGE :
2100 professeurs

18% MAD

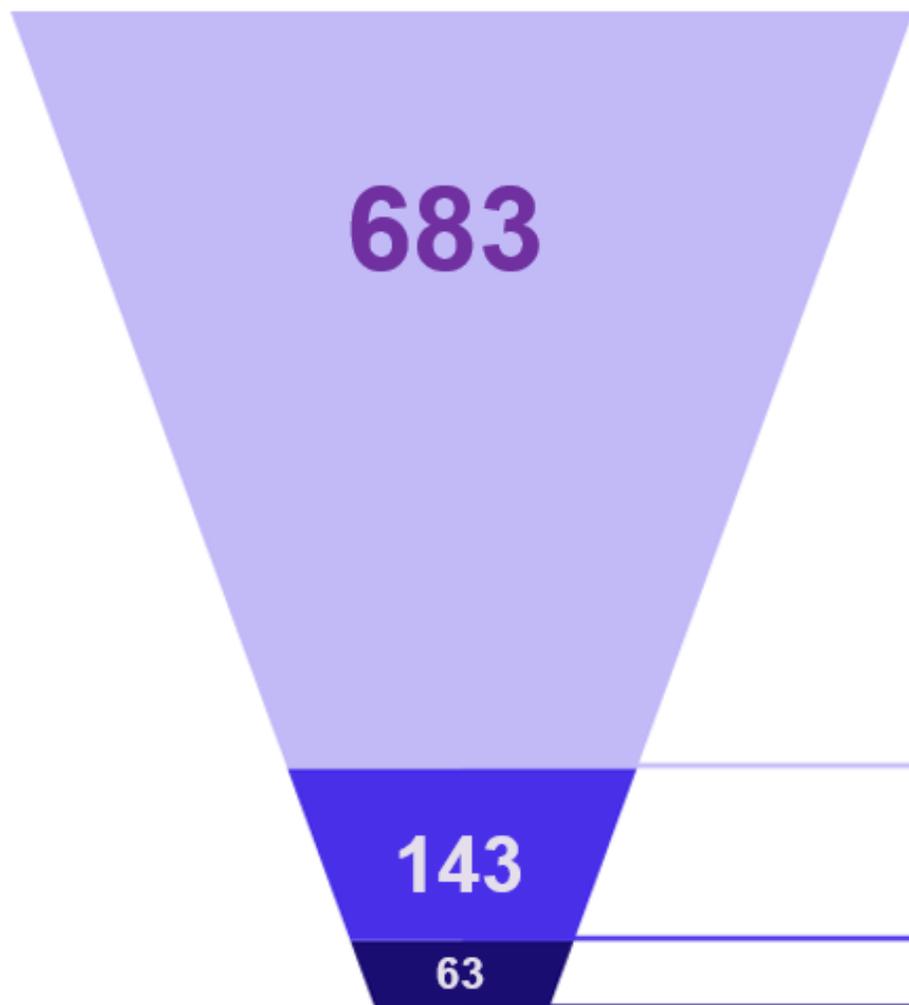


statistiques professeurs stagiaires :



- **83** stagiaires par année,
- **829** professeurs stagiaires formés en Calédonie,
- soit **35%** des profs titulaires (public + privé)

résultats concours internes et externes :



concours **internes** :
336 inscrits,
79 admissibles **40%**,
28 admis **8,3%**,

850 heures de formation admis : **5 700 000** Fcfp,
101 déplacements épreuves : **27 800 000** Fcfp,
TOTAL : **33 500 000** Fcfp,

inscrits

admissibles

lauréats admis



WIKIPÉDIA
L'encyclopédie libre

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

 Pour les articles homonymes, voir *Capes*.

 Ne doit pas être confondu avec *Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique*.

Le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) est un diplôme professionnel du [ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#). Il est délivré aux candidats qui, après avoir réussi les épreuves d'un concours de recrutement ([externe](#), [interne](#) ou [troisième concours](#)), ont été admis à l'examen de qualification professionnelle.

2 phases :

- admission aux concours,
- titularisation par l'employeur après 1 année de formation.

3 procédures de titularisation :

- lauréats agents "*réputés qualifiés*" = CA sur avis,
- lauréats agrégés = IGESR sur avis IP,
- lauréats autres = jurys académiques.

délibérations et propositions du Jury Académique.

- 1°- l'avis d'un **membre des corps d'inspection** après consultation du **rapport du tuteur** complété par un rapport d'inspection le cas échéant ,

- 2°- l'avis du **chef de l'établissement** ,

- 3°- (pour les stagiaires bénéficiant d'un parcours réalisé en alternance dont le stage en responsabilité à mi-temps) l'avis du **directeur de l'INSPÉ** responsable de la formation du stagiaire.

statistiques stagiaires en difficulté :

4 propositions de décisions

- titularisation
- prolongation (en cas de congés sup à 36 jours),
- renouvellement année supplémentaire de formation,
- licenciement ou retour dans le corps d'origine.

2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 Moyenne

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
<i>nb stagiaires</i>	114	111	91	80	75	77	78	79	58	66	83
<i>nb de Fonc Stag soumis aux JA</i>	108	85	79	61	68	63	65	65	51	53	70
<i>proportion de Fonc Stag auditionnés</i>	8%	8%	13%	10%	15%	10%	12%	9%	14%	0%	9,9%

10% de professeurs stagiaires en difficulté après une ou deux années de formation.

statistiques titularisation :

2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 Moyenne

<i>nb de Fonc Stag soumis aux JA</i>	108	85	79	61	68	63	65	65	51	53	70
<i>titularisation</i>	89,8%	94,1%	92,4%	91,8%	85,3%	95,2%	86,2%	90,8%	90,2%	100,0%	92%

92% des stagiaires sont titularisés après une ou deux années de formation.

2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 Moyenne

<i>nb de Fonc Stag auditionnés lors de l'entretien préalable aux JA</i>	9	7	10	6	10	6	8	6	7	0	6,9
<i>Renouvellement</i>	11	4	4	3	8	2	9	5	6	0	5,2
<i>Licenciement ou démission</i>		1	2	2	2	1		1	1		
<i>% licenciement</i>	x	1,2%	2,5%	3,3%	2,9%	1,6%	x	1,5%	2,0%	x	1,4%

seul **1,4%** des stagiaires sont licenciés ou démissionnent après une ou deux années de formation.

suivi et évaluation des professeurs stagiaires : échancier 2024-2025

2024	décembre
<i>1^{ère} période</i>	
tuteur	transmettre avant le 06 décembre l' <i>évaluation</i> conjointement rédigée par le chef établissement, le tuteur et le stagiaire
chef étab.	

2025	juin	juillet
<i>2^{ème} période</i>		
tuteur	transmettre avant le 09 mai l' <i>évaluation</i> conjointement rédigée par le chef d'établissement, le tuteur et le stagiaire	transmettre avant le 11 juillet l' <i>évaluation et rapport</i> de tutelle métier.
chef étab.		transmettre avant le 25 juillet l' <i>avis</i> pour la <i>titularisation</i>
INSPÉ		transmettre avant le 25 juillet l' <i>avis</i> pour la <i>titularisation</i>
inspection pédagogique		transmettre avant le 25 juillet l' <i>avis</i> pour la <i>titularisation</i>

le **jury académique** délibèrera le **mercredi 06 août 2025**

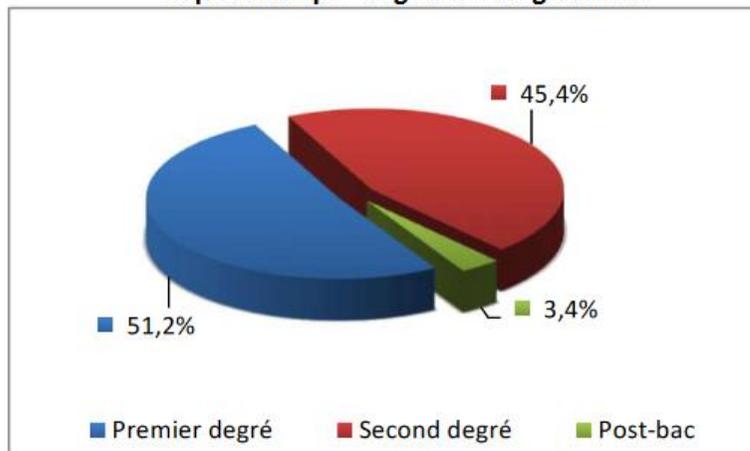


Quelques chiffres sur l'enseignement en Nouvelle-Calédonie

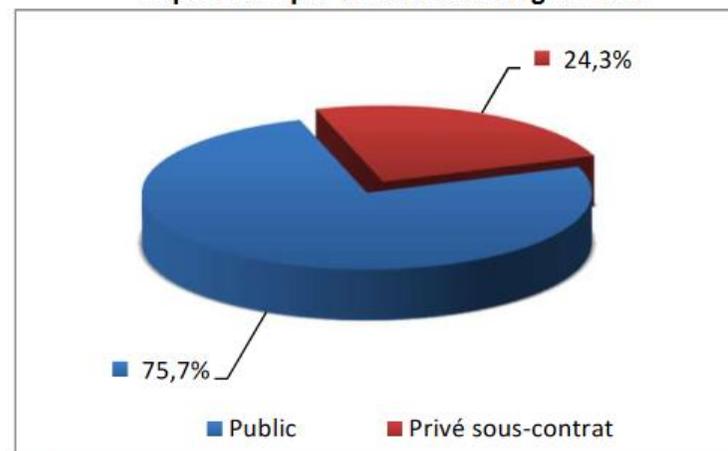
David BROUSTET

63 000 élèves scolarisés jusqu'au lycée à la rentrée 2024

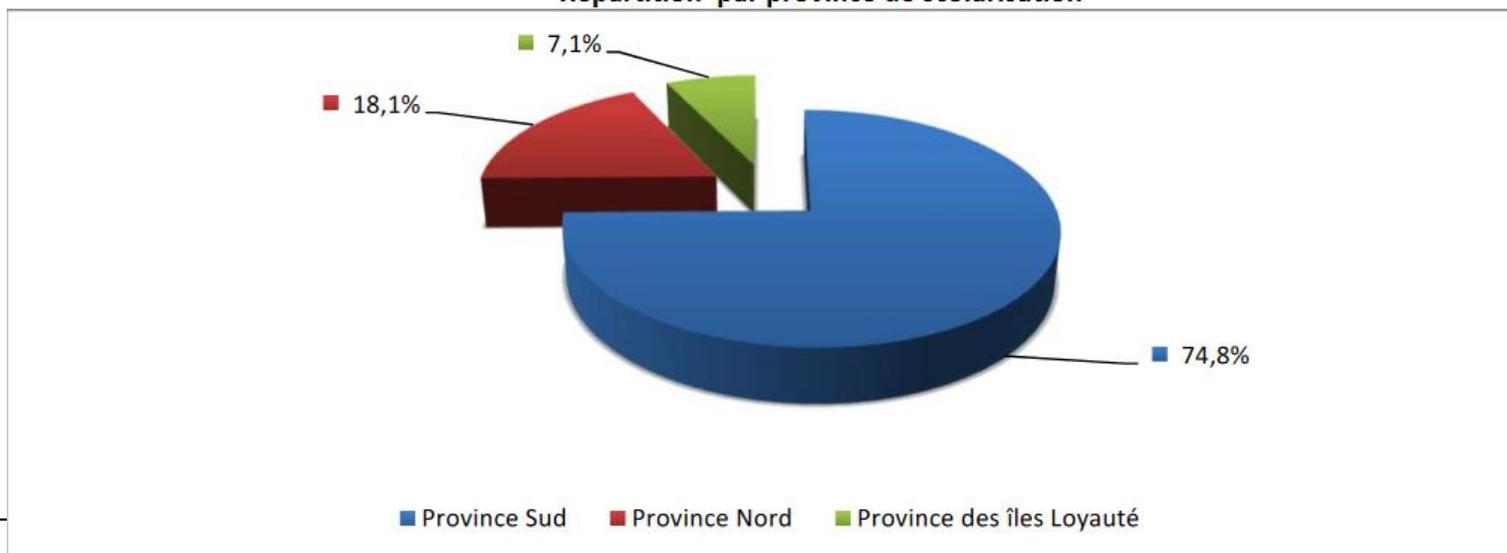
Répartition par degré d'enseignement



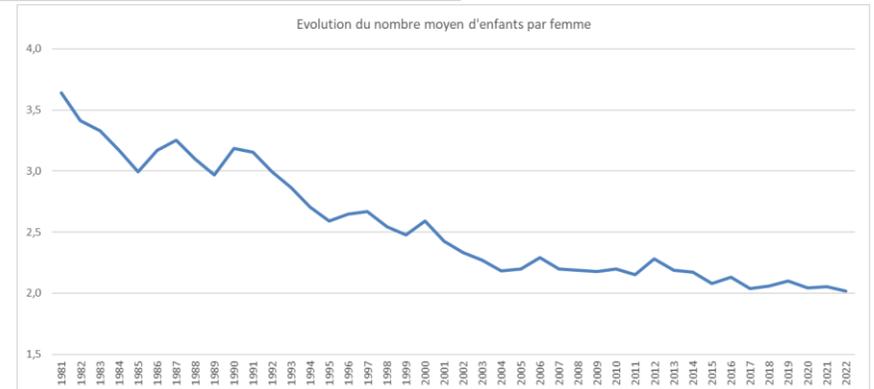
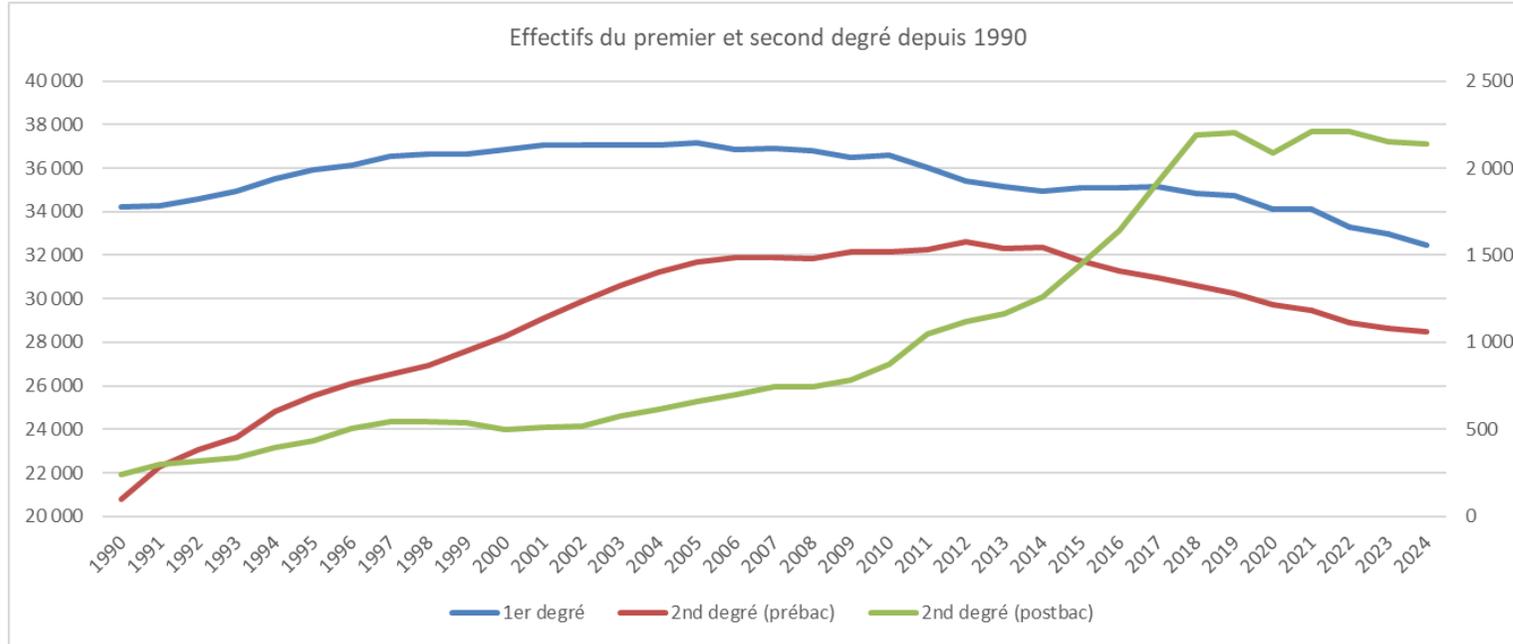
Répartition par secteur d'enseignement



Répartition par province de scolarisation

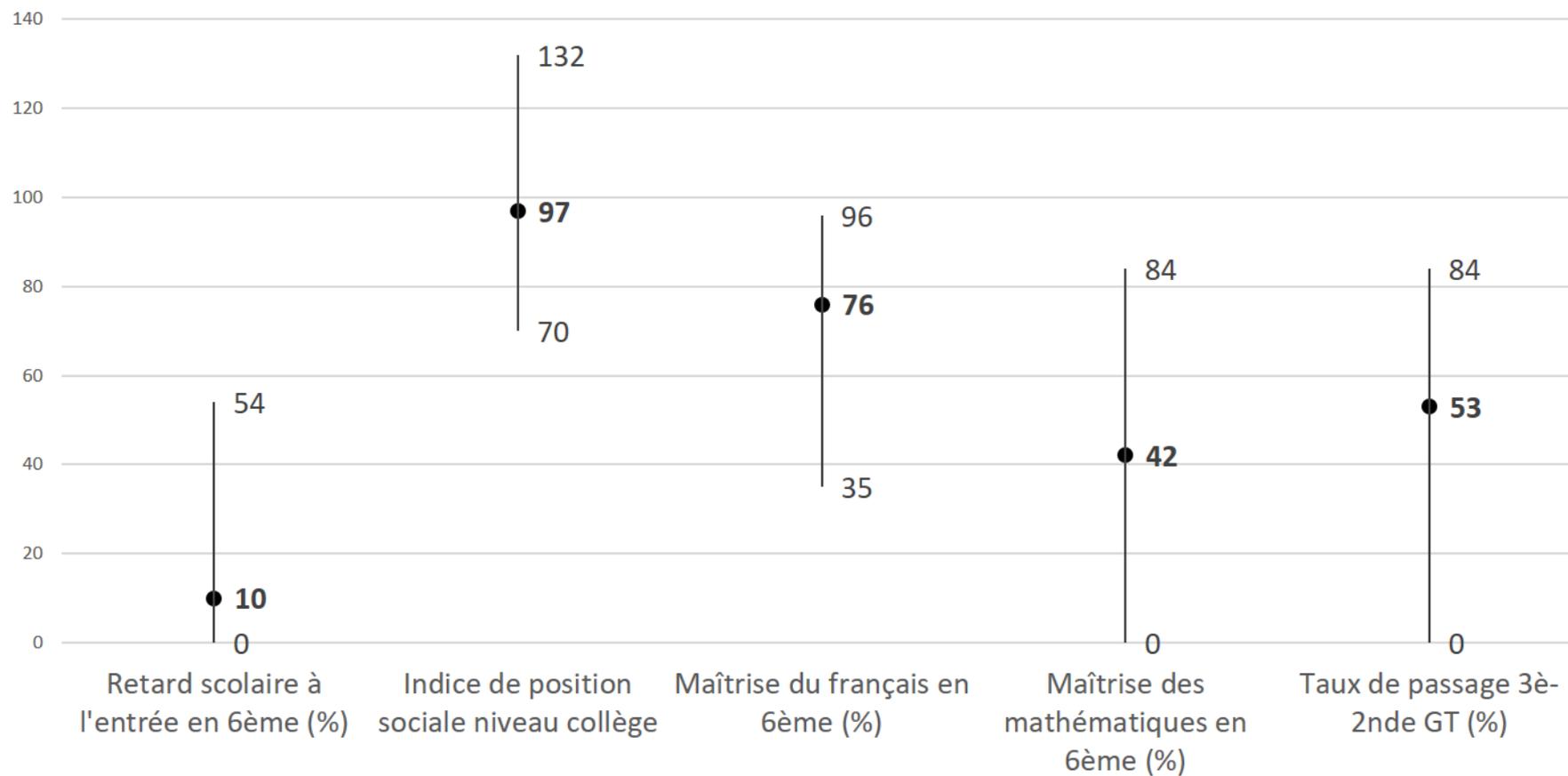


Des effectifs d'élèves globalement en diminution

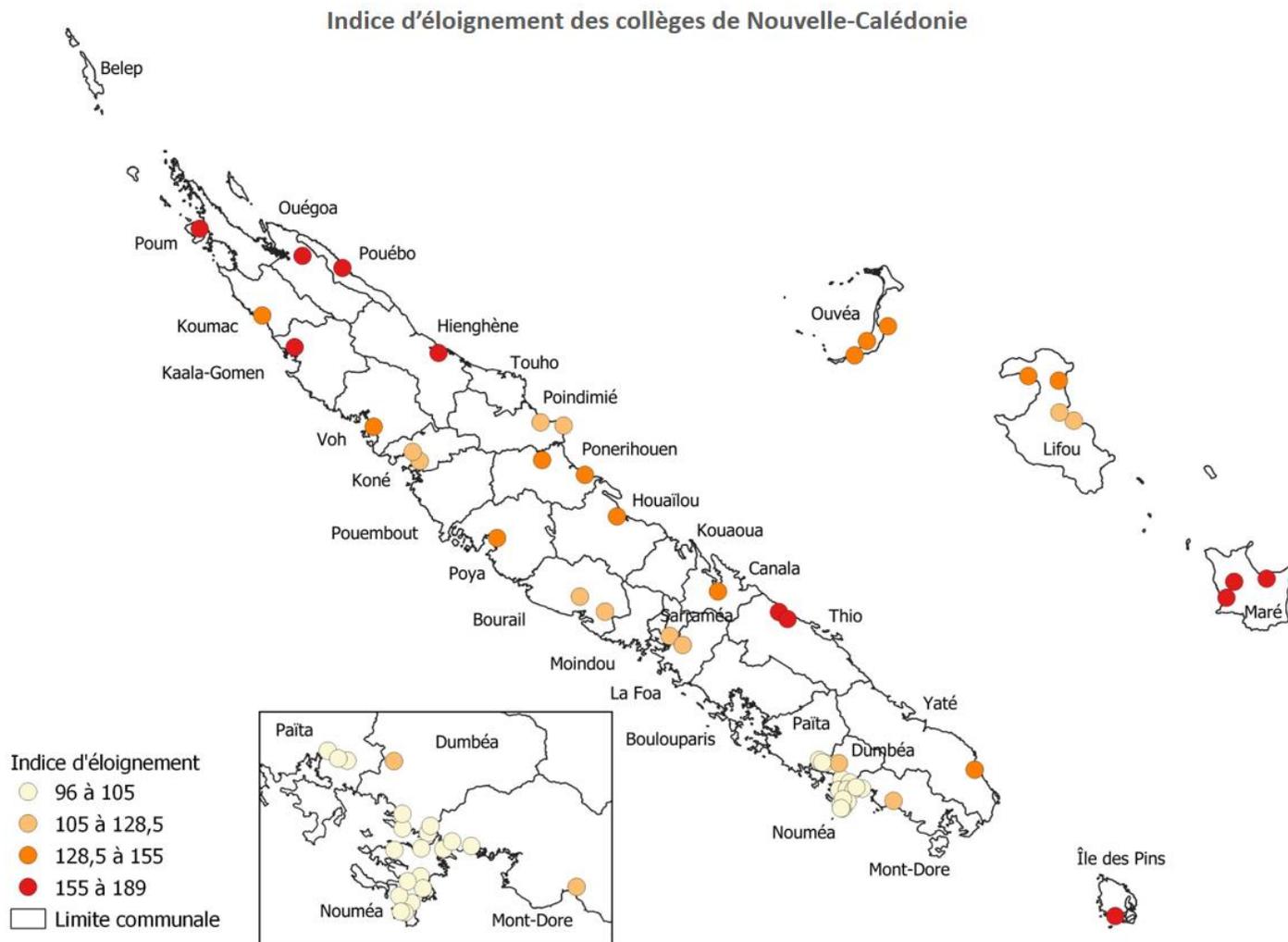


De fortes disparités selon l'établissement

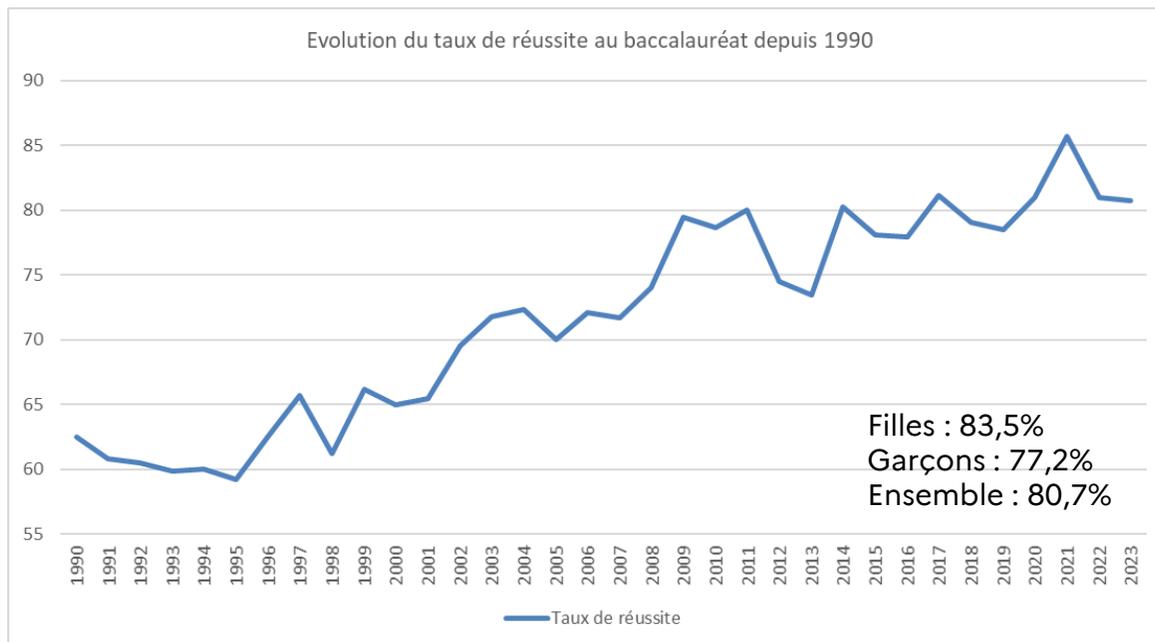
Indicateurs de contexte et de performance



Des collèges très isolés et bien plus éloignés que ceux de métropole



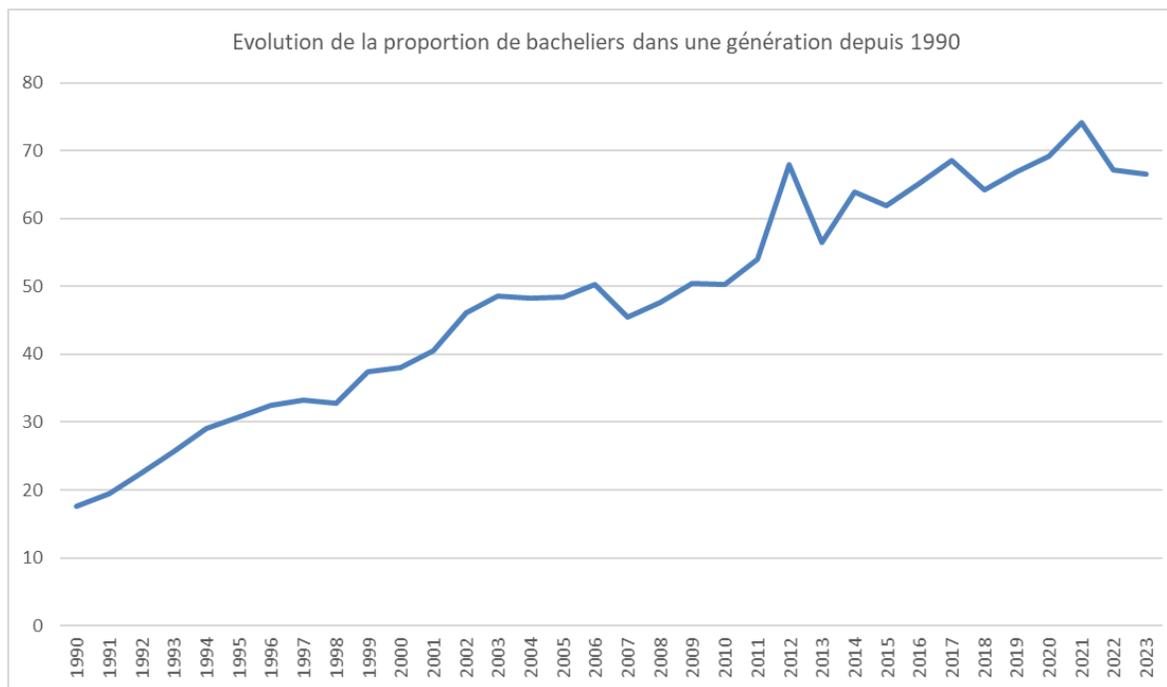
Un pourcentage de candidats refusés dès le premier groupe d'épreuves au baccalauréat plus élevé que la moyenne métropolitaine et les académies comparables



Académie	Taux de réussite (%)	% refusés au 1er groupe	Ecart de taux réussite entre PCS favorisée et défavorisée (point)
Nouvelle-Calédonie	80,7	15,6	17,7
Martinique	90,2	8,7	9,7
Polynésie française	87,3	9,8	14,1
Métropole	91,1	6,5	10,5

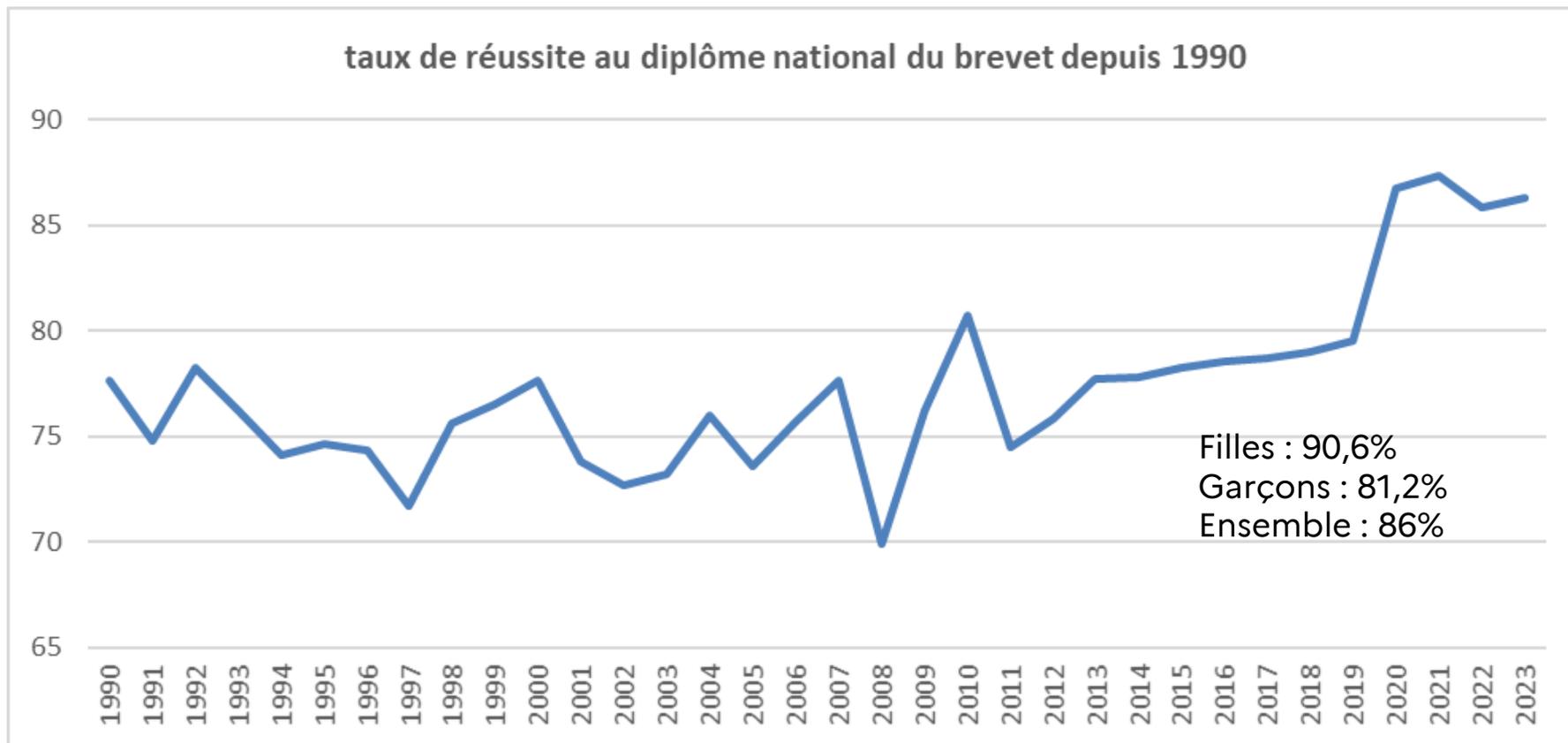
* entre PCS favorisée et défavorisée

Un écart entre les filles et les garçons deux fois supérieur à la métropole



Genre	Bacheliers dans une génération	Orientation en seconde	Orientation en CAP	Accès 2nde-bac en 3 ans	Accès 2nde-bac en 4 ans
Garçons	56,1%	67,0%	24,0%	57,3%	65,4%
Filles	77,4%	81,0%	13,0%	60,4%	70,8%
Ensemble	66,5%	73,0%	18,0%	59,0%	68,4%

Un écart de réussite important selon l'origine sociale



Un espace statistique facilement accessible...

The screenshot shows the website interface for the Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie. At the top, there are navigation tabs for 'Élèves/Parents', 'Personnels', and 'Statistiques'. The main header includes the logo of the Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie and the URL 'ac-noumea.nc'. A search bar is present with the placeholder text 'Entrez votre recherche ici' and an 'OK' button. Below the header is a navigation menu with categories: 'Vice-rectorat', 'Collèges/Lycées', 'Examens/Concours', 'Orientation/Formations', and 'Politique Éducative'. The main content area features a featured article titled 'La brochure "Choisir son orientation" - après la 3e'. The article text states: 'La classe de 3e marque la fin du parcours au collège. Deux grandes voies de formation s'offrent aux jeunes pour la rentrée 2021 : voie générale et technologique et voie professionnelle. Téléchargez la brochure "Préparer son orientation en classe de 3e".' To the right of the article is a large graphic with the text 'Choisir son orientation après la 3e'. On the far right, there is a sidebar titled 'ACCÈS DIRECT' containing a list of links: 'Absentéisme et décrochage scolaire', 'Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés', 'Climat scolaire', 'Enseignement des langues et de la culture kanak', 'Réforme du lycée', 'Demande de bourse', 'Demande de dérogation', 'Demande de recrutement', and 'Demande de document administratif'. At the bottom left, there is a section labeled 'L'ACTU'.

... à tout type de lecteurs

Statistiques

Vous trouverez dans cette rubrique les études et analyses réalisées par le service études et prospectives du vice-rectorat portant sur le système éducatif en Nouvelle-Calédonie.



- Une nouvelle mesure de l'éloignement des collèges de Nouvelle-Calédonie en 2022 (PDF - 515 ko)
- La mixité sociale des collèges de Nouvelle-Calédonie en 2023 (PDF - 268.8 ko)
- Les élèves dans les établissements du second degré à la rentrée scolaire 2023 et prévisions pour les années 2024 et 2025 (PDF - 472.7 ko)

STATISTIQUES DES ÉLÈVES ET DES ÉTABLISSEMENTS



LES CHIFFRES CLÉS

- Les chiffres de l'éducation 2023 (PDF - 282.5 ko)

>> Consulter toutes les publications



LES ÉLÈVES

- Les élèves dans les établissements du second degré à la rentrée scolaire 2023 et prévisions pour les années 2024 et 2025 (PDF - 472.7 ko)
- La population scolaire 2023 (PDF - 1.1 Mo)
- Effectifs et structures des établissements du premier degré 2023 (PDF - 4.8 Mo)
- Effectifs et structures des établissements du second degré 2023 (PDF - 1.8 Mo)
- Les élèves dans les établissements du premier degré à la rentrée scolaire 2022 (PDF - 418.2 ko)
- Choix des enseignements de spécialité à la rentrée 2021 (PDF - 369.7 ko)
- Prévisions d'effectifs d'élèves en Nouvelle-Calédonie pour les années 2022 et 2023 et projections à l'horizon 2030 (PDF - 402.1 ko)
- Les élèves dans les établissements du second degré à la rentrée scolaire 2020 et prévisions pour les années 2021 et 2022 (PDF - 434.7 ko)
- Les poursuites d'études après la troisième et la seconde GT entre 2018 et 2019 (PDF - 737.4 ko)
- Les internes du second degré à la rentrée 2019 (PDF - 553.5 ko)
- Origine sociale des élèves du second degré en formation pré-baccalauréat dans les académies à la rentrée 2010 (PDF - 356.8 ko)

>> Consulter toutes les publications



LES SÉRIES CHRONOLOGIQUES

- Effectifs d'élèves du premier degré par niveau et secteur d'enseignement (Excel - 48.1 ko)
- Effectifs d'élèves du second degré selon le cycle et le secteur d'enseignement (Excel - 37.3 ko)
- Effectifs d'étudiants en post-bac par cursus (Excel - 26.2 ko)

>> Consulter toutes les publications



LES ÉTABLISSEMENTS

- Une nouvelle mesure de l'éloignement des collèges de Nouvelle-Calédonie en 2022 (PDF - 515 ko)
- La mixité sociale des collèges de Nouvelle-Calédonie en 2023 (PDF - 268.8 ko)
- Indicateurs des lycées publics et privés - Année 2022 (Excel - 177.3 ko)
- Indicateurs des collèges publics et privés - Année 2022 (Excel - 125.8 ko)
- Géographie de l'école - Nouvelle-Calédonie - 2021 (PDF - 35.2 Mo)
- Indice d'éloignement pour les établissements scolaires de Nouvelle-Calédonie (PDF - 1.2 Mo)

>> Consulter toutes les publications



LES INDICATEURS TERRITORIAUX

>> Consulter toutes les publications

STATISTIQUES DES EXAMENS ET DES ÉVALUATIONS



LES EXAMENS ET LES ÉVALUATIONS

- Test de positionnement des élèves à l'entrée en seconde en 2022 (PDF - 316.8 ko)
- Évaluation des connaissances et compétences des élèves à l'entrée en sixième en 2022 (PDF - 511.5 ko)
- Les résultats définitifs de la session 2021 du diplôme national du brevet (PDF - 820.5 ko)
- Les résultats définitifs de la session 2021 du baccalauréat (PDF - 429 ko)
- Les résultats aux examens de la session 2021 (PDF - 2.8 Mo)
- Journée défense et citoyenneté 2018 - Résultats au test de lecture (PDF - 279.8 ko)
- Évolution décennale des résultats aux examens 2006 - 2015 (PDF - 215.5 ko)

>> Consulter toutes les publications



LES SÉRIES CHRONOLOGIQUES

- Réussite au Certificat de Formation Générale (CFG) (Excel - 19.3 ko)
- Réussite au Diplôme Nationale du Brevet (DNB) (Excel - 17.5 ko)
- Réussite au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) (Excel - 17.2 ko)
- Réussite au Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) (Excel - 17.4 ko)
- Réussite au Baccalauréat selon la voie (Excel - 31.9 ko)
- Proportion de bacheliers dans une génération et âge moyen selon la voie (Excel - 29.5 ko)
- Réussite au Brevet de Technicien Supérieur (BTS) (Excel - 16.9 ko)

>> Consulter toutes les publications



LES FOCUS

- Filles et garçons : parcours scolaires et résultats contrastés - 2022 (PDF - 669.6 ko)
- Le baccalauréat en 2012 - Filles et garçons : choix et résultats contrastés (PDF - 164.9 ko)

>> Consulter toutes les publications



CALENDRIER DES JOURNÉES D'ACCUEIL

Mercredi 28 août 2024

7h30 - 11h30 - Amphi Guy Agniel

Accueil et réunion de rentrée

13h30 - 16h30 - INSPÉ

Accueil disciplinaire

Jeudi 29 août 2024

8h - 11h - INSPÉ (salle de réunion
et salle 3)

Gestion de classe

13h - 16h30 - INSPÉ (salle de
réunion)

Orientation et persévérance
scolaire

L'accueil des élèves à besoins
éducatifs particuliers en classe
ordinaire

Le numérique à l'École
Intégrer l'EDD dans les
enseignements

Temps d'échanges

Vendredi 30 août 2024

Matinée

Didactique disciplinaire

13h30 - 16h30 - INSPÉ (Salle de
réunion et salle 3)

Agir sur le climat scolaire

**MERCREDI 28 AOÛT APRÈS-MIDI
ACCUEIL DISCIPLINAIRE - À PARTIR DE 13H30**

Disciplines	Salles
Biotechnologies	Lycée du Mont-Dore – 215
Documentation - CPE	Collège des Portes de fer - CDI
Economie-Gestion voie professionnelle	INSPÉ - 8
EPS	INSPÉ - 2
Histoire-Géographie et Lettres Histoire-Géographie	INSPÉ - 13
Langues vivantes	INSPÉ - 6
Lettres	INSPÉ - 9
Mathématiques – Mathématique-Physique-Chimie	INSPÉ - 5
Physique-Chimie	INSPÉ - 4
SII	INSPÉ - petite salle de travail N°1
STI voie professionnelle	INSPÉ - 7



QUESTIONS DIVERSES



**Nous vous remercions de votre attention et vous
souhaitons une excellente année de stage.**